

Politique de Protection des Données Personnelles

Dans la mesure où la transmission des données, en particulier la procédure dite de « accrochage des certificateurs » concernant l'inscription des candidats aux éléments de certification ou à une VAE / Validation des Acquis de l'Expérience (DCP- Données à Caractère Personnel) est une obligation légale prévue notamment par l'article L. 6113-8 du code du travail, les certificateurs n'ont pas, au titre du RGPD/ Règlement Général sur la Protection des Données, à recueillir le consentement des titulaires de certifications concernés avant de transmettre les données.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé, géré par le service des certifications, sous l'autorité du président de l'UPPCTSC. Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : le gestionnaire des inscriptions des centres d'épreuves (et ses personnes-relais) ; le service des certifications UPPCTSC ; [France Compétences](#) et la Caisse des Dépôts et des Consignations ; les financeurs publics de la formation continue.

Les certificateurs ont l'obligation de transmettre des données exhaustives et probantes : certains éléments demandés lors de l'inscription permettent de vérifier la cohérence des données les unes avec les autres. Si vous vous inscrivez à une ou plusieurs épreuves ou à une VAE des certifications ASCA / Assistant de Comptabilité et d'Administration en PME/TPE ou ASCOM / Assistant PME/TPE d'administration et de communication commerciales, les données collectées seront communiquées également au [CNED](#), co-certificateur.

Les données sont conservées pendant dix années, compte tenu des dates de dernière délivrance possibles attribuées par France Compétences.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement dans les conditions et limites prévues par la réglementation applicable.

Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (consultez le site www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le médiateur de l'UPPCTSC, délégué à la protection des données, en écrivant :

- par mail à direction@union-prof.asso.fr,
- ou par courrier : UPPCTSC - le médiateur / délégué à la protection des données - 45 rue de Monceau - 75008 Paris.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL / Commission nationale de l'informatique et des libertés (en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/adresser-une-reclamation-plainte-la-cnil-queles-conditions-et-comment> ou par voie postale : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07)

